



Projet de service 2026-2031

**Une ambition commune,
au service de nos adhérents et de leurs salariés.**

ÉDITO

Fruit d'un **travail collaboratif** entre nos deux services historiques, notre nouveau projet de service 2026-2031 a été validé par les membres de notre nouvelle CMT. Nous sommes heureux d'en partager avec vous la synthèse.

Ce projet de service s'appuie sur les acquis des précédents, en articulation avec les CPOM signés par HST et OSTRÀ, et sur les évolutions majeures introduites par la loi du 2 août 2021 pour aider les entreprises adhérentes à devenir des **acteurs de la prévention en santé au travail**.

Ce projet est avant tout l'occasion de **fédérer les équipes** d'HST et d'OSTRÀ autour d'une identité commune. Il traduit cette ambition en engagements concrets : faire de notre SPSTI un acteur de référence de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail pour les prochaines années.

Cette ambition s'accompagne d'une exigence : garantir une équité de traitement entre nos entreprises adhérentes.

Bonne lecture,



Thierry Tron Lozai
Président



Thomas Beaune
Directeur général



396
collaborateurs



22
centres médicaux



20 865
adhérents



290 000
salariés suivis



140 777
visites médicales



9 540
AMT



810
suivis PDP



1 682
suivis Social



1 PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



OBJECTIF

Ancrer la prévention des risques professionnels dans une démarche plus ciblée, outillée et mesurée à l'aide notamment d'indicateurs fiables, d'outils digitaux, d'une veille renforcée et d'innovations.



IMPACT AUPRÈS DES ADHÉRENTS ET DES SALARIÉS SUIVIS

- Un processus d'adhésion structuré
- Des conseils personnalisés
- Des outils harmonisés d'évaluation des risques professionnels
- Des supports de sensibilisation par secteur d'activité
- Une veille sur les risques émergents



CONTRIBUTION DES COLLABORATEURS DU SPSTI

- Un suivi des indicateurs terrain par une meilleure traçabilité
- Une conception d'outils, d'actions et de parcours de sensibilisation
- Une veille documentaire partagée
- Une participation aux partenariats et aux projets d'innovation

Fiches action - Prévention des risques professionnels

- FA N°1 : Suivre des indicateurs d'AMT dans le cadre de l'offre socle
- FA N°2 : Harmoniser les supports d'aide à l'évaluation des risques
- FA N°3 : Sensibiliser, par secteur d'activité, tous les acteurs de l'entreprise, des employeurs aux travailleurs
- FA N°4 : Consolider une veille documentaire et scientifique
- FA N°5 : Développer des partenariats et l'innovation en lien avec les CPOM



2 OPTIMISER LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS



OBJECTIF

Accompagner chaque salarié tout au long de son parcours professionnel dans un suivi de santé personnalisé, évolutif et adapté à sa situation de travail avec pour ambition de faire de la visite un moment à forte valeur ajoutée.



IMPACT AUPRÈS DES ADHÉRENTS ET DES SALARIÉS SUIVIS

- Une gestion interactive et adaptée des convocations
- Une meilleure déclaration des risques professionnels par l'employeur
- Une communication ciblée et un portail adhérent enrichi
- Des visites enrichies par des messages de santé publique



CONTRIBUTION DES COLLABORATEURS DU SPSTI

- Un suivi des convocations et de l'absentéisme
- Des synergies renforcées entre la FE, le DUERP, les AMT et le suivi de santé
- Une détection plus précoce des situations à risque
- Des messages de santé publique intégrés dans les visites

Fiches action - Optimiser le suivi individuel de l'état de santé des salariés

- 🕒 FA N°6 : Renforcer le processus de convocation des visites réglementaires en améliorant la communication, la digitalisation et la conformité
- 🕒 FA N°7 : Accompagner l'employeur pour une meilleure déclaration des risques professionnels et adapter le suivi de santé de ses salariés
- 🕒 FA N°8 : Renforcer le rôle du SPSTI dans la promotion de la santé publique



PDP : AGIR AVANT LA RUPTURE DE PARCOURS



OBJECTIF

Basculer d'une logique de prévention tertiaire vers la prévention primaire : repérer et agir le plus en amont possible, pour anticiper la rupture de parcours professionnel plutôt que la subir.



IMPACT AUPRÈS DES ADHÉRENTS ET DES SALARIÉS SUIVIS

- Une sensibilisation au risque de désinsertion professionnelle
- Un accompagnement individuel des salariés en difficulté
- Des plans d'actions pour accompagner les adhérents
- Une attention spécifique aux indépendants et dirigeants



CONTRIBUTION DES COLLABORATEURS DU SPSTI

- Des équipes santé travail formées à la PDP
- Une sensibilisation et un accompagnement des collaborateurs
- Des actions collectives dans les entreprises à IRDP élevé
- Un renforcement du lien avec les réseaux de partenaires

Fiches action - PDP : Agir avant la rupture de parcours

- D** FA N°9 : Sensibiliser les adhérents au risque de désinsertion professionnelle pour les rendre acteurs de la prévention
- D** FA N°10 : Améliorer la sensibilisation et l'accompagnement des ELST
- D** FA N°11 : Sensibiliser et accompagner les salariés en risque de désinsertion
- D** FA N°12 : Renforcer le partenariat avec les acteurs externes
- D** FA N°13 : Agir en maintien en emploi pour les travailleurs indépendants, les chefs d'entreprise et les dirigeants



4 OPTIMISER LE PARCOURS ADHÉRENT ET RENFORCER LA SATISFACTION



OBJECTIF

Renforcer la qualité des interactions avec les adhérents et améliorer la lisibilité de l'offre de service. En résumé : bâtir un service moderne, proche du terrain, offrant une expérience adhérent à la hauteur des engagements du SPSTI pour une satisfaction renforcée.



IMPACT AUPRÈS DES ADHÉRENTS ET DES SALARIÉS SUIVIS

- Une meilleure connaissance des services et des actions terrain
- Un parcours adhérent optimisé
- Une communication renforcée
- Une offre dédiée aux travailleurs indépendants



CONTRIBUTION DES COLLABORATEURS DU SPSTI

- Une connaissance de l'ensemble des offres du service
- Une optimisation du parcours adhérent
- Un suivi de la satisfaction de l'ensemble des acteurs
- Une culture d'amélioration continue renforcée

Fiches action - Optimiser le parcours adhérent et renforcer la satisfaction

- FA N°14 : Améliorer la connaissance de nos services et renforcer la communication sur nos actions terrain
- FA N°15 : Optimiser le parcours des adhérents
- FA N°16 : Développer l'offre spécifique « travailleurs indépendants »
- FA N°17 : Développer nos relations avec Présanse régional



5 LES FONCTIONS SUPPORTS ASSOCIÉES AU PROJET DE SERVICE



OBJECTIF

Faire des fonctions supports un levier de performance homogène, fort et aligné, au service des équipes opérationnelles et, in fine, au service de la qualité des services rendus aux adhérents et aux salariés suivis.



IMPACT AUPRÈS DES ADHÉRENTS ET DES SALARIÉS SUIVIS

- Une continuité et une qualité de service
- Des outils digitaux modernisés et sécurisés
- Un pilotage financier et un suivi au service des adhérents
- Une visibilité renforcée de notre offre
- Une implantation adaptée aux besoins et à la géographie
- Un service conforme aux exigences de la SPEC 2217
- Une protection renforcée des données personnelles



CONTRIBUTION DES COLLABORATEURS DU SPSTI

- Une capitalisation des connaissances
- Des outils digitaux modernisés
- Une amélioration de la communication interne
- Des réflexes RGPD dans les pratiques quotidiennes

Objectifs - Les fonctions supports associées

- | | |
|--|--|
|  5.1 RH : Continuité et compétences |  5.5 Com. interne : Stratégie interne |
|  5.2 SI : Qualité, sécurité et IA |  5.6 Immobilier : Moyens matériels |
|  5.3 Finance : Gestion analytique |  5.7 Certification : Vers le niveau 3 |
|  5.4 Com. externe : Stratégie externe |  5.8 RGPD : Réflexes RGPD |



À vous de jouer !

Répondez à notre questionnaire sur le projet
de service en scannant le QR code suivant :



WWW.NOE.CARE